

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : MBR® Cold Application Adhesive

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108
Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas
d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.

Adresse : 5301 42 Avenue
Innisfail, AB Canada T4G 1A2

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas
d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésifs et/ou colmatants

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Mutagénicité de la cellule
germinale : Catégorie 1B

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Toxicité systémique sur un
organe cible précis -
exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)Toxicité systémique sur un
organe cible précis -
exposition répétée : Catégorie 1**Éléments étiquette SGH**

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

 Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
 H340 Peut induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
 P242 Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.
 P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P533 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.
 P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
asphalte	8052-42-4	>= 30 - < 60
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	>= 10 - < 30
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	>= 5 - < 10
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	>= 1 - < 5
benzène	71-43-2	>= 0.1 - < 1
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	>= 0.1 - < 1

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, obtenir une assistance médicale.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau tiède, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

En cas d'ingestion	:	faire. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Essuyez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, faites immédiatement appel à un médecin ou à un centre antipoison.
Protection pour les secouristes	:	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse Poudre sèche Eau pulvérisée
Moyens d'extinction inadéquats	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Peut libérer des gaz toxiques, irritants et/ou corrosifs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	:	oxydes de carbone Sulfure d'hydrogène
Autres informations	:	Procédure usuelle pour feux d'origine chimique. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.
---	---	--

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).
N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.
Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Ne pas mettre sous pression, souder, souder au plomb, percer ou polir les contenants.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

- conformes aux normes techniques de sécurité.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants et des matériaux fortement des acides alcalins.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable à température et pression ambiantes normales.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
asphalte	8052-42-4	TWA (Fumée, fraction inhalable)	0.5 mg/m ³ (aérosol soluble dans du benzène)	ACGIH
		C (Emanations)	5 mg/m ³	NIOSH REL
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	TWA	500 ppm 2,000 mg/m ³	OSHA
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	TWA	500 ppm 2,000 mg/m ³	OSHA
		TWA	200 mg/m ³ (vapeur d'hydrocarbure total)	ACGIH
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	TWA	25 ppm 125 mg/m ³	NIOSH REL
benzène	71-43-2	TWA	25 ppm	ACGIH
		TWA	0.5 ppm	ACGIH
		STEL	2.5 ppm	ACGIH
		TWA	0.1 ppm	NIOSH REL
		ST	1 ppm	NIOSH REL
		TWA	10 ppm	OSHA
		CEIL	25 ppm	OSHA
		Peak	50 ppm (10 minutes)	OSHA
		PEL	1 ppm	OSHA CARC
STEL	5 ppm	OSHA CARC		
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m ³	ACGIH
		TWA (respirable)	10 mg/m ³ / %SiO ₂ +2	OSHA
		TWA (respirable)	250 mppcf / %SiO ₂ +5	OSHA
		TWA (Poussière inhalable)	0.05 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	0.05 mg/m ³	OSHA

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

		(Poussière inhalable)	
--	--	-----------------------	--

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
benzène	71-43-2	Acide S-phénylmercaptopurique	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	25 µg/g créatinine	ACGIH BEI
		Acide t,t-muconique	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	500 µg/g créatinine	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : Utiliser un système d'aération local et/ou général.
Fournir un système de ventilation par aspiration au niveau du sol.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Une aération générale et locale est recommandée afin de maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies respiratoires contre l'exposition aux produits chimiques dangereux est limitée. Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il existe un danger de libération incontrôlée, si les taux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances dans lesquelles les masques filtrants ne procureraient pas une protection adéquate.

Protection des mains
Matériau : Gants de protection

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

Protection des yeux	:	Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement.
Protection de la peau et du corps	:	Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
Mesures d'hygiène	:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	noir
Odeur	:	type hydrocarbure
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	100 °C
Point d'éclair	:	37.8 - 60.0 °C Méthode: Vase ouvert Cleveland
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.08 - 1.20 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Décomposition thermique	:	Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions
------------	---	--

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

Stabilité chimique	:	normales d'utilisation. Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants forts Acides forts et bases fortes
Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. oxydes de carbone oxydes de soufre

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
Toxicité aiguë
Produit:

Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë : > 200 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë : 3,742 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë
Composants:
asphalte:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0.0944 mg/l Durée d'exposition: 4.5 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Directives du test 403 de l'OECD Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Toxicité aiguë
naphta lourd (pétrole), hydrotraité:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 401 de l'OECD Remarques: Aucune mortalité n'a été observée. L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,610 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.
L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.
L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë**solvant naphta aromatique léger (pétrole):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.
L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,610 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.
L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.
L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë**1,2,4-triméthylbenzène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 6,000 mg/kg
Méthode: Directive CE 92/69/CEE B.1 Toxicité aiguë (administration orale)

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 10.2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.
L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): 3,440 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.
L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë**benzène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 43.767 mg/l, 13700 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 8,260 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Toxicité aiguë**quartz (SiO₂):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 22,500 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau**Composants:****naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Résultat: Irritation de la peau

Corrosion et/ou irritation de la peau**solvant naphta aromatique léger (pétrole):**

Résultat: Irritation de la peau

Corrosion et/ou irritation de la peau**1,2,4-triméthylbenzène:**

Résultat: Irritation de la peau

Corrosion et/ou irritation de la peau**benzène:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: Directives du test 404 de l'OECD

Résultat: Irritant pour la peau.

Lésion/irritation grave des yeux**Produit:**

Résultat: irritant

Lésion/irritation grave des yeux**Composants:****1,2,4-triméthylbenzène:**

Résultat: irritant

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

Lésion/irritation grave des yeux
benzène:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

Mutagenécité de la cellule germinale
Composants:
benzène:

Mutagenécité de la cellule germinale- Évaluation : Les tests in vivo ont montré des effets mutagènes

Cancérogénicité
Composants:
benzène:

Cancérogénicité - Évaluation : Cancérogène pour l'homme.

IARC

Groupe 1: Cancérogène pour l'homme

benzène 71-43-2

 quartz (SiO₂) 14808-60-7

OSHA

OSHA cancérigène spécifiquement réglementé

benzène 71-43-2

NTP

Connu pour être cancérigène pour l'homme

benzène 71-43-2

 quartz (SiO₂) 14808-60-7

STOT - exposition unique
Composants:
naphta lourd (pétrole), hydrotraité:

Voies d'exposition: inhalation (vapeurs)

Organes cibles: Système nerveux central

Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition unique
solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Voies d'exposition: inhalation (vapeurs)

Organes cibles: Système nerveux central

Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition unique
1,2,4-triméthylbenzène:

Organes cibles: Voies respiratoires

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

STOT - exposition répétée**Produit:**

Évaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

STOT - exposition répétée**Composants:****benzène:**

Voies d'exposition: Ingestion

Organes cibles: système hématopoïétique

Évaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voies d'exposition: inhalation (vapeurs)

Organes cibles: système hématopoïétique

Évaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration**Produit:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

Composants:**naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

1,2,4-triméthylbenzène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

benzène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:****Évaluation écotoxicologique**

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:**naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 4.5 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : NOELR (*Pseudokirchneriella subcapitata* (*Selenastrum capricornutum*)): 0.5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- EL50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (*Selenastrum capricornutum*)): 3.7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 2.6 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

- Toxicité pour les poissons : LL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 10 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 4.5 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : NOELR (*Pseudokirchneriella subcapitata* (*Selenastrum capricornutum*)): 0.5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- EL50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (*Selenastrum capricornutum*)): 3.1 mg/l
Point final: voir texte créé par l'utilisateur
Durée d'exposition: 72 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 2.6 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

1,2,4-triméthylbenzène:

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 7.72 mg/l
 Point final: mortalité
 Durée d'exposition: 96 h
 Type d'essai: Essai en dynamique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.6 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (algue verte): 2.356 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Valeur de toxicité chronique: 0.396 mg/l
 Point final: mortalité
 Durée d'exposition: 30 d
 Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Valeur de toxicité chronique (Daphnia sp. (Puce d'eau)): 0.367 mg/l
 Point final: mortalité
 Durée d'exposition: 16 d
 Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.
- benzène:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5.3 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 100 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : EC10 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.8 mg/l
 Durée d'exposition: 32 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10 (Ceriodaphnia dubia): 3 mg/l
 Durée d'exposition: 7 d
- Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): 13 mg/l
 Durée d'exposition: 24 h
- quartz (SiO₂):**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 10,000 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

Persistance et dégradabilité**Composants:****naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

1,2,4-triméthylbenzène:

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable

benzène:

Biodégradabilité : Biodégradation: 100 %

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****1,2,4-triméthylbenzène:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.63

benzène:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 13

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.13 (25 °C)
pH: 7**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I
Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
 Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
 Éliminer comme produit non utilisé.
 Ne pas réutiliser des récipients vides.
 Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations pour le transport international

Transport terrestre

USDOT: Non réglementé si expédié dans des emballages de 450 litres (119 gallons) ou moins.

TDG: Non réglementé si expédié dans des emballages de 450 litres (119 gallons) ou moins.

Transport maritime

IMDG: UN1999, Tars, liquid, 3, III (40 °C c.c.)

Transport aérien

IATA/ICAO: UN1999, Tars, liquid, 3, III

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste TSCA

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.
 Liste de Produits Chimiques

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	RQ du constituant (lbs)	RQ du produit calculé (lbs)
benzène	71-43-2	10	1000

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammables (gaz, aérosols, liquides ou solides)
 Mutagénéicité de la cellule germinale
 Cancérogénicité
 Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition)

MBR® Cold Application Adhesive

Version 3.0

Date de révision 02/16/2021

Date d'impression 02/16/2021

unique ou répétée)
Corrosion cutanée ou irritation
Dommages oculaires graves ou irritation oculaire

SARA 302 : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	1 - 5 %
benzène	71-43-2	0.1 - 1 %

Loi sur la qualité de l'air

Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux tel que défini à la section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Prop. 65 de la Californie

⚠️ AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris benzène, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Autres informations**

Date de révision : 02/16/2021

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.